

# Rade de Lorient

Littoral de Larmor-Plage à Gâvres

POLE CONNAISSANCES & CONSERVATION



Bretagne Vivante

sepnb

*Une voix pour la nature*

## Identification des reposoirs de pleine mer des limicoles – Saison 2020/2021

Août 2021

François HEMERY, Yves LE BAIL & Guillaume GELINAUD

Une étude commandée par :

**LORIENT**  
AGGLOMÉRATION



# Identification des reposoirs de pleine mer des limicoles

## Rade de Lorient

### Saison 2020-2021

#### Table des matières

Introduction.....	1
Protocole.....	1
Résultats.....	2
Les Saisies / Larmor-Plage.....	2
Anse de Quelisoy (Kermélo-Keroman) / Larmor-Plage.....	3
Etangs du Ter / Larmor-Plage & Lorient & Ploemeur.....	3
Ile Saint-Michel / Lorient.....	4
Le Cosquer - Chantier Kership / Lanester.....	4
Prés-salés de la zone portuaire du Rohu / Lanester.....	5
Marais de Pen Mané / Locmiquélic.....	5
Ilot Souris / Port-Louis.....	6
Ile aux Pins / Riantec.....	7
Marais du Dreff / Riantec.....	7
Petite Mer de Gâvres / Gâvres & Plouhinec.....	8
Marais de Kersahu / Gâvres.....	8
Synthèse.....	9
Références.....	9

Août 2021

François Hémerly, Yves Le Bail & Guillaume Gélinaud

Bretagne Vivante-SEPNB  
Réserve Naturelle des marais de Séné  
Route de Brouel  
56860 Séné  
Tél : 02.97.66.07.40



## Introduction

La Rade de Lorient est un site fonctionnel d'importance internationale pour l'accueil des oiseaux d'eau en migration et hivernage. Elle est constituée de plusieurs habitats, deux estuaires bordés de vasières intertidales, d'une baie peu profonde, la Petite Mer de Gâvres, de prés-salés et de marais littoraux.

L'importance de la Rade pour les oiseaux a justifié la désignation d'une Zone de Protection Spéciale au titre de la Directive Oiseaux de l'Union Européenne. Cette ZPS s'étend sur la partie orientale de la Petite Mer, le marais de Pen Mané à Locmiquélic et les étangs de Kervran et Kerzine à Plouhinec.

Le groupe des oiseaux d'eau est composé d'espèces utilisant les milieux aquatiques et les zones humides durant tout ou partie de leur cycle biologique, tels que les anatidés, les ardéidés, les limicoles ou les laridés. La majorité de ces oiseaux, notamment les limicoles, se nourrissent sur les estrans découvrant à marée basse. Les anatidés et les laridés peuvent passer la marée haute sur l'eau, tandis que les limicoles se regroupent sur des reposoirs de pleine mer, qui peuvent être localisés sur des prés-salés, dans des marais littoraux, sur une plage ou une pointe rocheuse. La conservation de la capacité d'accueil de la Rade de Lorient pour les oiseaux d'eau implique de préserver la fonctionnalité du site, et donc la qualité des zones d'alimentation tout autant que des reposoirs.

Les études et suivis des oiseaux d'eau migrateurs et hivernants en Rade de Lorient ont principalement porté sur les zones d'alimentation potentielles constituées par les estrans, notamment sur la Petite Mer de Gâvres depuis une dizaine d'années. C'est pourquoi Lorient Agglomération, en tant qu'opérateur Natura 2000, a missionné Bretagne Vivante pour actualiser les connaissances relatives aux reposoirs de pleine mer des limicoles, préciser leur localisation, les espèces présentes et leur abondance.

## Protocole

Le secteur d'étude est constitué de l'ensemble du plan d'eau ainsi que d'une partie du cordon dunaire entre Gâvres et Plouhinec, de l'île Saint-Michel et des îlots, des marais littoraux tels que Kersahu, le Dreff, Pen Mané, Lagoden, de l'anse du Riant et des étangs du Ter, des îlots et pointes rocheuses en sortie de Rade.

Les observations ont été réalisées d'octobre 2020 à mars 2021. Des comptages de façon synchrone ont été réalisés sur plusieurs sites. A défaut d'un nombre suffisants d'observateurs, les comptages se sont succédés d'un point à l'autre durant la période de marée haute (environ 2 heures avant et après l'heure de pleine mer).

Pour le centre de la Rade, les observations débutent environ à mi marée montante. Les oiseaux quittant la zone sont dénombrés et leur direction de vol est notée. Un comptage est réalisé au marais de Pen Mané pendant la pleine mer.

De la même manière, les observations débutent à mi marée en Petite Mer. Les oiseaux quittant la zone sont ensuite notés, ainsi que leur direction de vol. Un comptage est réalisé à Kersahu, sur les plages et à la pointe de Gâvres à pleine mer.

Enfin, le même protocole est appliqué sur la rive ouest de la Rade : dénombrement des oiseaux à mi marée sur les vasières de Quelisoy, puis observation des départs vers les reposoirs. Les roches des Saisies sont visitées à marée haute.

## Résultats

Au total de la saison, des reposoirs ont été observés dans 12 sites de la Rade de Lorient.



Carte 1 – Principaux reposoirs d’oiseaux d’eau en Rade de Lorient durant l’hiver 2020/2021

### Les Saisies / Larmor-Plage

Le site est caractérisé par des roches non végétalisées culminant à 3 mètres, exposées à la houle et dont la hauteur émergente dépend notablement de l’état de la mer. La remise des oiseaux est donc particulièrement soumise aux conditions météorologiques et marines.

Les 7 comptages effectués ont permis de noter 16 espèces, dont les plus fréquentes sont le Goéland argenté, le Grand Cormoran, le Tournepière à collier et l’Huîtrier pie. Les roches accueillent régulièrement d’autres espèces de limicoles dont le Bécasseau variable et le Grand Gravelot, mais toujours en faible nombre au regard des effectifs de la rade. Le site accueille le 3 novembre des effectifs de Bécasseau sanderling significatifs à l’échelle de la rade.

Les Saisies	03/11	04/12	15/12	14/01	29/01	18/02	15/03	Total	Max	Moy
Aigrette garzette			1					1	1	0
Bécasseau sanderling	136					12		148	136	21
Bécasseau variable	59	2						61	59	9
Bécasseau violet					2			2	2	0
Bernache cravant						4	6	10	6	1
Cormoran huppé	1		4	2		1		8	4	1
Courlis corlieu		1						1	1	0

Les Saisies	03/11	04/12	15/12	14/01	29/01	18/02	15/03	Total	Max	Moy
Goéland argenté	8		14	45	7	12	12	98	45	14
Goéland brun						3		3	3	0
Goéland marin				4	4	3	2	13	4	2
Grand cormoran	11		9	9		5	7	41	11	6
Grand Gravelot		14						14	14	2
Huîtrier pie	6	12			3	4		25	12	4
Mouette rieuse				5	3		1	9	5	1
Sterne caugek			1					1	1	0
Tourneperre à collier	4	8		7	10		1	30	10	4
<b>Total général</b>	<b>225</b>	<b>37</b>	<b>29</b>	<b>72</b>	<b>29</b>	<b>44</b>	<b>29</b>	<b>465</b>	<b>225</b>	<b>66</b>

### Anse de Quelisoy (Kermélo-Keroman) / Larmor-Plage

Un reposoir de Chevalier gambette (environ 50 à 75 ind.) se constitue selon les marées et hauteurs d'eau dans le fond de l'anse de Kermélo. Cet effectif est à mettre en relation avec l'effectif moyen de 134 individus, dénombrés en janvier sur l'ensemble de la Rade de 2017 à 2021. En général, les oiseaux se tiennent soit en bordure du pré salé d'environ 1 000 m<sup>2</sup> (au pied de la station de traitement des eaux usées, photo), soit sur une roche émergente ou sur une embarcation (photo).

Le reposoir accueille occasionnellement des bécasseaux variables (env. 40) et/ou des tourneperres à collier (20 à 50).



Photo 1 – Prés salés en fond d'anse de Kermélo / Lorient



Photo 2 – Chevaliers gambettes en reposoir sur une embarcation à pleine mer ©Marc Galludec

### Etangs du Ter / Larmor-Plage & Lorient & Ploemeur

L'étang de Kermélo, situé en aval de deux retenues est aussi le plus grand avec une superficie de 35 ha.

Le peuplement y est communément dominé par l'effectif hivernant de foulques macroules. Certains individus effectuent un déplacement au rythme des marées pour exploiter les vasières de Kermélo et Keroman. Des échanges sont également probables sans qu'ils aient été constatés avec les foulques observées sur l'anse de Ty Douar et le marais de Pen Mané. Il s'agit de la seule espèce pour laquelle des mouvements ont été notés. L'avifaune des étangs est par ailleurs constituée des grèbes (castagneux et huppé), de l'Aigrette garzette, du Grand Cormoran et de laridés (goélands et Mouette rieuse).

Dans sa configuration au cours de l'étude, le site n'accueille pas de reposoir de limicoles.



Photo 3 - Etang de Kermélo

### Ile Saint-Michel / Lorient

L'île Saint-Michel est un terrain d'entraînement militaire qui s'étend sur 5 ha au centre de la rade, entre Lorient et Locmiquélic. Elle est en majeure partie arborée et culmine à 20 mètres. Ses rives sont principalement constituées de grèves rocheuses.

L'île accueille régulièrement un reposoir d'ardéidés (Héron cendré et Aigrette garzette), de goélands, ainsi que d'anatidés (Tadorne de Belon et Canard colvert). La fréquentation par les ardéidés est à mettre relation avec la héronnière de la pointe de Kerzo distante d'1 km au sud, dont les nicheurs investissent la colonie parfois dès le mois de janvier. Les rives de l'île pourraient accueillir occasionnellement des reposoirs de limicoles (Huitrier pie ?), mais aucune observation ne nous ait parvenu dans ce sens, ni au cours de l'étude ni parmi les données de faune-bretagne.org.

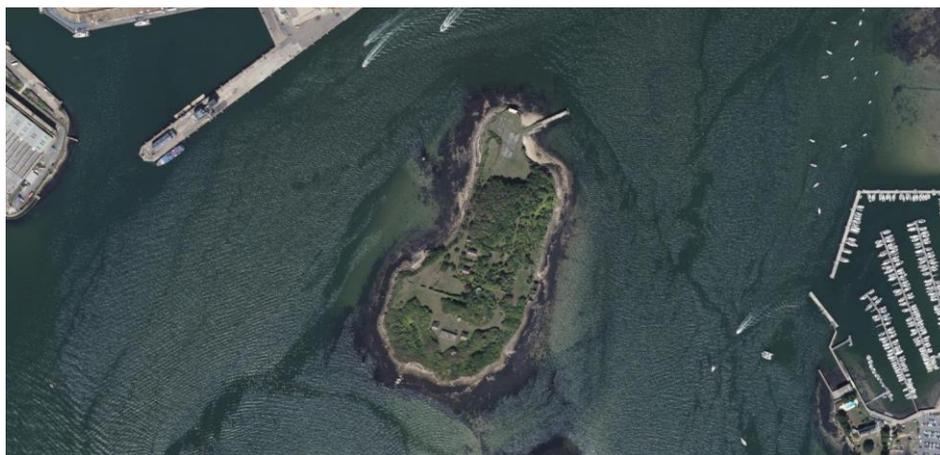


Photo 4 - Ile Saint-Michel au centre de la rade

### Le Cosquer - Chantier Kership / Lanester

Situé en limite sud de la zone portuaire du Rohu, le polder qui accueille le Chantier Kership STX de Lanester est conforté à la mer par un enrochement.

Un reposoir à pleine mer de Grand Gravelot (env. 20 à 30 ind.), de Bécasseau variable (env. 15 ind.) et de Tournepierrre à collier (env. 10 ind.) s'installe régulièrement sur les enrochements. Quelques anatidés peuvent aussi stationner à proximité, Canard colvert et Tadorne de Belon.



Photo 5 – Polder du Cosquer et Chantier naval Kership

### Prés-salés de la zone portuaire du Rohu / Lanester

L'embouchure du ruisseau du Plessis sur le Blavet présente environ 3 ha de prés-salés. Le schorre est traversé par l'évacuation des eaux en provenance des sablières de la zone. Un dépôt de sable est notable, la décantation des eaux avant rejet serait à améliorer.

Il s'agit principalement d'un pré-reposoir pour le Vanneau huppé (30 à 150 ind.) et le Bécasseau variable (150 à 300 ind.). Le site peut être fréquenté plus longuement aux mortes-eaux. Cependant, le passage de piétons sur un cheminement en rive provoque inévitablement l'envol des oiseaux lorsque ceux-ci sont au plus près ou sur le schorre.



Photo 6 – Prés-salés sur l'embouchure du Plessis



Photo 7 – Pré-reposoir de vanneaux huppés et bécasseaux variables

### Marais de Pen Mané / Locmiquélic

Le site est composé de deux lagunes saumâtres de plus de 40 hectares. Il constitue une zone de remise à marée haute pour plusieurs espèces d'anatidés, Foulque macroule, limicoles, Spatule blanche et laridés. Au cours de l'hiver 2020/2021, le niveau d'eau est resté élevé sur les plans d'eau des deux bassins. Dans cette configuration, les potentialités d'accueil des limicoles sont réduites. Les quelques limicoles stationnant lors de la pleine mer se posent alors sur les fascines des îlots aménagés mais non finalisés.

33 espèces d'oiseaux d'eau ont été comptabilisées sur 10 dates. Aigrette garzette, Foulque macroule, Grèbe castagneux, Mouette rieuse, Pluvier argenté, Tadorne de Belon et Vanneau huppé sont les espèces les plus régulières à fréquenter le marais sur la période étudiée. Durant la basse mer, un certain nombre d'oiseaux stationnent encore sur le marais. Néanmoins, la majorité des limicoles, des tadornes, bernaches et laridés dénombrés sur le marais lors de la pleine mer exploite les vasières du Blavet dès que celles-ci sont découvertes par la marée.

Le site des marais de Pen Mané est d'importance nationale pour la Spatule blanche (>15) en janvier 2021.



Photo 8 – Bassin est du marais de Pen Mané



Photo 9 - Reposoir à pleine mer de Vanneau huppé, Bécasseau variable et Mouette rieuse, sur les fascines d'îlots non-achévés

Tableau 1 – Effectifs d'oiseaux par date de comptage de pleine mer au marais de Pen Mané, hiver 2020/2021

Marais de Pen Mané	08/10	20/10	03/11	19/11	04/12	15/12	14/01	29/01	15/03	29/03	Total	Max	Moy
Aigrette garzette	14	5	9		1	1	1	2	2	27	62	27	6
Avocette élégante										2	2	2	0
Barge rousse	1					5					6	5	1
Bécasseau variable		162	8			306		15			491	306	49
Bécassine des marais	3	13	3	1							20	13	2
Bernache cravant							500	452	13		965	500	97
Busard des roseaux						1				1	2	1	0
Canard colvert				8	9	20	10	13	22	31	113	31	11
Canard souchet										40	40	40	4
Chevalier aboyeur	1	1				1					3	1	0
Chevalier culblanc				1							1	1	0
Chevalier gambette		3				1	6			1	11	6	1
Courlis cendré		1		1		3					5	3	1
Cygne tuberculé						2		2	4	2	10	4	1
Echasse blanche										1	1	1	0
Foulque macroule	89		59	152	136	118	141	111	23	17	846	152	85
Gallinule poule-d'eau						2	1	4	3	1	11	4	1
Goéland argenté			2					1	5	1	9	5	1
Goéland brun									1		1	1	0
Goéland marin										2	2	2	0
Grand cormoran	1	1		1						1	4	1	0
Grand Gravelot		57									57	57	6
Grèbe castagneux	8	9	17	25	21	25	27	12	1		145	27	15
Héron cendré		1	1						3	10	15	10	2
Martin-pêcheur d'Europe				1		1		1			3	1	0
Mouette mélanocéphale									1	1	2	1	0
Mouette rieuse	13		6		6	57	49	104	71	88	394	104	39
Pluvier argenté	1	9	7	1	3	12	9	1			43	12	4
Pluvier doré						1					1	1	0
Râle d'eau			1		1		1	1			4	1	0
Sarcelle d'été										1	1	1	0
Sarcelle d'hiver									8		8	8	1
Spatule blanche							18	9	10	5	42	18	4
Sterne caugek		3									3	3	0
Tadorne de Belon			11	26	12	2	14	19	32	74	190	74	19
Vanneau huppé	7		13	119	168	22	144	86		2	561	168	56
<b>Total général</b>	<b>138</b>	<b>265</b>	<b>137</b>	<b>336</b>	<b>357</b>	<b>580</b>	<b>921</b>	<b>833</b>	<b>199</b>	<b>308</b>	<b>4 074</b>	<b>921</b>	<b>407</b>

### Ilôt Souris / Port-Louis

C'est un îlot rocheux de 1 500 m<sup>2</sup> séparé de Port-Louis par un bras de mer de 150 mètres de large. L'îlot présente un plateau végétalisé aux rives pentues et culminant à 8 mètres. Cette configuration offre à l'avifaune des potentialités d'accueil durant la pleine mer, notamment par son insularité et les possibilités d'abris au vent.

Le site est connu comme le principal reposoir de l'Huîtrier pie (100 à 200 ind.) et de Grand Cormoran pour l'ensemble de la rade. Il accueille aussi régulièrement les hérons cendrés et les goélands marin et argenté.



Photo 10 – Ilôt Souris vu depuis Port-Louis, à basse mer.

### Ile aux Pins / Riantec

Le site est constitué des 5 hectares de prés-salés bordant l'île aux Pins auxquels peuvent être ajoutés d'un point de vue fonctionnel les 6 ha de prés-salés situés en bordure du marais du Dreff.

Ces prés-salés concentrent tout l'hiver les reposoirs de Courlis cendré (100 à 200 ind.) et Courlis corlieu (>2 ind.) présents sur la Rade de Lorient. Ainsi à plusieurs reprises, les courlis exploitant les vasières du Blavet ont été suivis durant leur vol. Ils indiquent qu'une fois chassés par la marée montante sur le haut des vasières du Rohu et de Sterbouest, les groupes convergent vers le reposoir de l'île aux Pins après avoir survolé Locmiquélic et la Petite Mer de Gâvres.

Ces prés-salés sont aussi la remise régulière de plusieurs d'oiseaux d'eau : Spatule blanche, Aigrette garzette, Pluvier argenté, Bernache cravant et Tadorne de Belon sont les plus fréquentes. Leurs effectifs sont plus aléatoires.



Photo 11 - Prés salés du Dreff et vue sur ceux de l'île aux Pins

### Marais du Dreff / Riantec

Marais endigué de 12 ha, le site est aussi constitué de plusieurs lagunes plus ou moins saumâtres. L'activité cynégétique réduit les potentialités d'accueil pour les oiseaux d'eau durant la période d'ouverture à la chasse.

La grande lagune présente un attrait pour les limicoles lorsque le niveau d'eau leur est adapté : Chevalier aboyeur, Chevalier gambette (1-5 ind.), Pluvier argenté (1-5), Vanneau huppé (1-5) et Bécasseau variable (5-50) dès l'arrêt de la chasse, et notamment en période migratoire. Néanmoins, le chemin côtier sur la digue sud engendre le dérangement du reposoir. Dans son état actuel, le site n'accueille pas régulièrement de reposoir d'oiseaux d'eau.



Photo 12 – Marais du Dreff

### Petite Mer de Gâvres / Gâvres & Plouhinec

Plusieurs reposoirs peuvent se former sur les prés-salés bordant la Petite Mer selon la force et l'orientation du vent, ainsi que de la hauteur de la marée. Un des plus fréquents se situe sur le flanc Est du marais de Kersahu, sur les herbous bordant la station de lagunage. Ces reposoirs concernent généralement le Tadorne de Belon, la Bernache cravant, le Pluvier argenté, le Courlis cendré et la Spatule blanche.

Pour rappel, le Canard siffleur et la Bernache cravant stationnent en grands effectifs en pleine eau durant la pleine mer.

À marée basse, l'estran de Linès est utilisé comme reposoir par les pluviers dorés et vanneaux huppés, espèces qui s'alimentent principalement dans les espaces agricoles. La localisation de leurs reposoirs de pleine mer n'est pas connue.

En période de mortes-eaux, bécasseaux, gravelots et Pluvier argenté peuvent utiliser le haut de l'estran entre Linès et Kerfaut comme reposoir, mais leur fréquentation est très irrégulière en raison de l'exposition de ce site au dérangement. Il est en fait probable que ces espèces n'aient pas de reposoir régulier en Rade de Lorient. À marée descendante, ces oiseaux arrivent le plus souvent du sud-est, suggérant la présence de reposoirs sur les plages de Plouhinec ou sur la dune. Il est aussi fréquent d'observer des groupes de limicoles en vol au-dessus de la mer pendant la marée haute.

### Marais de Kersahu / Gâvres

Il s'agit d'un marais endigué d'une cinquantaine d'hectares dont environ 5 ha ont été aménagés en station d'épuration par lagunage. Le reste de l'espace est compris dans une ancienne zone militaire. Depuis des années la gestion hydraulique n'est plus fonctionnelle. Les niveaux d'eau sont tributaires d'entrées d'eau de mer et de la pluviométrie. Le site est partiellement ouvert aux piétons et fait l'objet d'activités cynégétiques.

Du fait de sa superficie, les espèces d'oiseaux d'eau fréquentant la Petite Mer et la Rade de Lorient peuvent être trouvées en reposoir à Kersahu. Néanmoins, les activités (promenade, accès de pêcheurs à pied et pratiquants sportifs, chasse) génèrent le dérangement des oiseaux et le déplacement des reposoirs.

Les espèces les plus régulières en reposoirs de pleine mer sont le Bécasseau variable, le Chevalier gambette, le Grand Gravelot, le Pluvier argenté, la Spatule blanche et le Tadorne de Belon.



Photo 13 - Marais de Kersahu

## Synthèse

La présence de reposoirs de marée haute est déterminante pour la fonctionnalité des sites littoraux accueillant des oiseaux d'eau en période internuptiale. Les investigations menées durant la saison 2020-2021 ont montré que 12 sites peuvent être utilisés en reposoir dans la Rade de Lorient, pour des espèces et effectifs variés. Pour le Chevalier gambette, le Courlis cendré et l'Huîtrier pie, la plupart des oiseaux exploitant les estrans de la Rade à marée basse disposent de reposoirs, sur des prés-salés ou l'îlot Souris. En revanche, les reposoirs localisés dans la Rade accueillent seulement des effectifs marginaux de bécasseaux, Grand Gravelot, Pluvier argenté et Tournepierrre à collier, et de manière irrégulière. Les reposoirs de ces espèces sont probablement localisés en dehors de ce site fonctionnel. Il n'est pas exclu que ces oiseaux ne disposent pas de reposoirs dans certaines circonstances, par exemple durant les grandes marées, comme le suggèrent des observations de limicoles survolant la mer.

Une étude du fonctionnement de l'avifaune de la Rade de Lorient a été réalisée durant la saison 1982/83 (Boret & Mahéo, 1983). Par faible coefficient de marée, ils signalent l'existence de huit reposoirs, dont les Saisies et le secteur entre Kerfaut et Linès, qui regroupent environ 90 % des limicoles. Le nombre de reposoirs se réduit lors des marées hautes de vives-eaux. Seul subsiste l'îlot Souris dans la Rade, la plupart des pluviers argentés et des bécasseaux variables quittant le site pour le reposoir de l'île de Groix.

Le reposoir de Groix est toujours suivi par la Réserve naturelle de Groix, mais il semble avoir perdu de son importance. Au cours de l'année 2021, il accueille en général moins de 100 limicoles, les effectifs culminant à environ 450 individus (essentiellement pluviers argentés et bécasseaux variables) en mars (Trifault & Le Hyaric, 2022).

Il conviendrait donc prioritairement de localiser les reposoirs de marée haute utilisés par les limicoles hors de la Rade de Lorient, d'évaluer les pressions et contraintes que ces oiseaux peuvent y rencontrer, tout en renforçant la capacité d'accueil dans la Rade à ce stade de la marée.



Photo 14 - Tournepierrres à collier en reposoir sur une plate amarré à Rianteac

## Références

Boret P. & Mahéo R. 1983. *Écosystème de la Rade de Lorient - Avifaune*, DDE du Morbihan / Centre Régional d'Etudes Biologiques et Sociales, Université de Rennes I - Station Biologique de Bailleron

Trifault, L. & Le Hyaric, P. 2022. *Réserve Naturelle François Le Bail – Groix. Rapport d'activité 2021*. Bretagne Vivante, 113pp.



**LORIENT**  
AGGLOMÉRATION

**Réalisation :**  
Bretagne Vivante-SEPNB  
Réserve Naturelle des marais  
de Séné  
Route de Brouel  
56860 Séné  
Tel : 02.97.66.07.40

**Commanditaire :** Lorient Agglomération, opérateur Natura 2000 pour le site Rade de Lorient et pilote de l'Atlas de Biodiversité Intercommunale  
Pôle aménagement environnement et transports - Direction  
environnement développement durable - Unité Patrimoine Naturel et  
Biodiversité  
Maison de l'Agglomération - Esplanade du Péristyle - CS 20001 - 56314  
LORIENT Cedex 30